

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES : LA GRANDE ESCROQUERIE ?

**Jusqu'à 679 millions d'euros
volés aux jeunes suivis en Missions Locales
L'État et l'UNML complices**

Un petit rappel : en mars 2022, le CEJ remplace la Garantie jeunes

En 2022, Macron et Borne ne souhaitant NI garantie jeunes Universelle, NI RSA jeunes, ont fait table rase de la Garantie jeunes pour la remplacer par le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) du jour au lendemain sans évaluation de la Garantie jeunes ni prise en compte de l'avis des principaux intéressés.

Le Contrat d'engagement jeunes (CEJ) : le pire des dispositifs jeunes !

Ainsi depuis mars 2022, avec le CEJ, les missions locales sont mises en « concurrence » avec Pôle Emploi devenu depuis France Travail et des associations. C'en est donc fini du monopole des missions locales pour la mise en œuvre des dispositifs d'insertion Jeunesse. Mais c'est aussi la fin de l'accompagnement puisque désormais les conseillers sont tenus de contrôler et de sanctionner les jeunes qui ne respectent pas leurs engagements, et notamment les fameuses « 15/20 heures d'activité » qui sont d'ailleurs nuancées dans la Loi Plein Emploi.

Et la Loi Plein Emploi arriva

En décembre 2023 la Loi Plein Emploi est votée. Issue du rapport Guilluy qui sera adoubé DG de France Travail, elle instaure notamment France travail comme outil RH de la Start-Up Nation ([voir dossier CGT ML](#)). Désormais les Missions locales sont inscrites dans le Réseau pour l'Emploi (RPE) et le Système d'Information France Travail (SI FT) impose ses règles, ses algorithmes et son IA ([voir Dossier dissolution des ML dans le RPE](#)).

La Loi Plein Emploi est une Loi antisociale qui s'attaque aux plus précaires en érigeant les devoirs et les sanctions comme dogmes malgré les fortes critiques de la CNCDH, de la CNIL, du CNLE ou du Défenseur des droits.

Jusqu'à 679 M€ d'euros volés aux jeunes en réduisant le CEJ à 6 mois !

L'État et les Missions locales organisent l'escroquerie comme larrons en foire !

QUESTION : comment piquer 679 millions d'euros aux jeunes ?

RÉPONSE : en leur proposant un contrat de 6 mois au lieu de 12 mois, l'État économise 6 mois d'allocation ! L'allocation CEJ c'est 566,17 euros depuis le 1^{er} avril 2026.

**Pour 200 000 jeunes réduire le CEJ à 6 mois c'est 679 Millions d'euros de vol
d'allocations et d'accompagnement renforcé**

Certaines ML proposant des contrats de... 3 mois voire moins : c'est Jackpot !

Résultat : pour l'État une économie de 50% sur le total des allocations versées, et pour les missions locales 50% de temps de conseiller dédié à l'accompagnement économisé !

**LE BUDGET DE L'ÉTAT POUR LES MISSIONS LOCALES EN 2025
C'EST AU TITRE DE LA LOI DE FINANCES INITIALE : 598 M€**

**CONTRAT ENGAGEMENT JEUNES : RENDEZ L'ARGENT, RENDEZ L'ACCOMPAGNEMENT !
AUGMENTEZ LES SALAIRES ET LES POSTES DE CONSEILLERS EN MISSIONS LOCALES**